

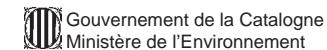
Plan d'action pour la Méditerranée



## Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)

**Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)**  
**Centre pour l'entreprise et l'environnement**

Paris, 184, 3ème étage - 08036 Barcelone (Espagne)  
Tél. : +34 93 415 11 12 - Fax : +34 93 237 02 86  
E-mail : [cleanpro@cema-sa.org](mailto:cleanpro@cema-sa.org)  
<http://www.cema-sa.org>



## Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)

Albanie  
Algérie  
Bosnie et Herzégovine  
Croatie  
Chypre  
Égypte  
Espagne  
France  
Grèce  
Israël  
Italie  
Liban  
Libye  
Malte  
Maroc  
Monaco  
Slovénie  
Syrie  
Tunisie  
Turquie  
UE

Autorité palestinienne\*

\*Comme observateur dans les réunions du PAM

## LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE :

### Le Centre d'activités régionales pour la production propre

Traditionnellement, l'entreprise a eu recours principalement aux traitements en bout de tuyau comme moyen de réduire l'impact sur l'environnement généré par son activité.

Ces solutions ne sont néanmoins pas suffisantes et nécessitent des investissements dont l'unique bénéfice est le simple respect de la réglementation environnementale.

Pour **être compétitif sur un marché international** avec des exigences environnementales et de qualité de plus en plus strictes, le secteur économique méditerranéen doit intégrer dans ses processus de prise de décisions des critères d'écocoefficacité qui se répercutent aussi bien sur le processus de production que sur ses produits et services.

À la réussite de cet effort vont contribuer l'adoption des alternatives de prévention de la pollution qui génèrent des **opportunités d'efficacité pour les entreprises** en rapport avec l'utilisation des ressources et le maintien d'un contrôle de l'impact sur l'environnement du produit, de sa conception à la fin de sa vie utile, qui améliore, non seulement l'efficacité, mais aussi l'**image de l'entreprise** face à ses concurrents et aux propres consommateurs.

**L'existence d'une entité** qui encourage la diffusion et les échanges aussi bien des connaissances que des initiatives menées à bien dans les différents secteurs économiques des pays méditerranéens **est essentielle pour pousser les entreprises de la région** à s'adapter aux nouvelles exigences de compétitivité qui incluent les critères d'écocoefficacité.

### PRODUCTION PLUS PROPRE

Application d'une stratégie intégrée de prévention environnementale aux procédés, produits et services, dans le but d'augmenter l'efficacité globale et de réduire les risques pour les êtres humains et l'environnement. (PNUE)

Le **Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)** agit, dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), en tant qu'unité opérationnelle pour promouvoir la prévention de la pollution :

- par la diffusion d'options et de techniques écocoefficaces
- en offrant un appui technique et des conseils aux états et aux institutions de la région
- en se basant sur la production plus propre comme l'un des principaux outils

## LE CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LA PRODUCTION PROPRE (CAR/PP)

Créé en 1994 par le Ministère de l'environnement du Gouvernement de la Catalogne, le Centre d'initiatives pour la production propre (CIPP) apparaît en tant qu'unité spécifique dans le cadre du Programme de gestion des déchets toxiques et dangereux en vue de promouvoir auprès des entreprises les principes et les avantages de la réduction de la pollution à la source.

En 1995, les Gouvernements espagnol et catalan ont signé un Accord de collaboration destiné à lancer et à promouvoir les technologies plus propres dans l'industrie espagnole par l'intermédiaire du CIPP. Les activités développées par le biais de cet accord sont approuvées par une Commission bilatérale de suivi, qui approuve et supervise les différentes actions.

Au cours de cette même année, et à l'occasion de la IX<sup>ème</sup> réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, le Gouvernement espagnol a présenté au Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) la candidature du CIPP afin que celui-ci puisse agir en tant que Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP). Cette demande a été acceptée lors de la réunion extraordinaire des Parties contractantes qui a eu lieu à Montpellier en 1996.

En 1998, et aux fins d'un fonctionnement plus efficace, le CIPP a été doté d'une personnalité juridique propre en tant que société anonyme. Deux ans plus tard, en 2000, il a été décidé de changer son nom pour l'actuel Centre pour l'entreprise et l'environnement (CEMA).

Le CEMA a ainsi un triple rôle : au niveau de la Catalogne et dans le cadre du Ministère de l'environnement catalan, il travaille directement avec les industries et les secteurs des entreprises ; dans le cadre de l'Espagne, il agit en tant qu'institution d'appui technique au Ministère de l'environnement et, au niveau du PAM, en tant que CAR/PP.

Les plans de travail du CAR/PP sont établis au sein de la Commission bilatérale de suivi, composée de représentants des Gouvernements d'Espagne et de la Catalogne, compte tenu des recommandations des Parties contractantes à la Convention de Barcelone.

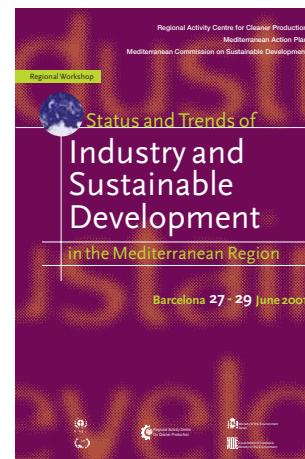
Les activités courantes du CAR/PP sont financées par le Gouvernement espagnol. La participation du CAR/PP à d'autres actions du PAM ainsi que les activités extraordinaires ont lieu par le biais d'un système mixte de financement, avec l'octroi d'une contribution différente selon chaque cas.

## FONCTIONS DU CAR/PP

### Participer aux activités du PAM et à celles de la COMMISSION MÉDITERRANÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CMDD)

Le CAR/PP participe, dans le cadre du PAM, aux activités qui encouragent et incitent à la prévention de la pollution, principalement celle d'origine industrielle, dans la Méditerranée.

Dans ce contexte, le CAR/PP participe aux activités de la Commission méditerranéenne du développement durable, créée comme organisme conseiller du PAM afin de présenter des propositions et des politiques d'action visant à promouvoir le développement durable de la région.



### UN OUTIL DU PAM POUR COMBATTRE LA POLLUTION DUE À DES ACTIVITÉS MENÉES À TERRE

Les différentes unités qui composent le PAM travaillent de manière conjointe en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement dans le bassin méditerranéen, à travers divers champs d'activité.

Centrées principalement sur l'activité industrielle, les actions du CAR/PP ont comme référence centrale le Protocole pour la protection de la Méditerranée contre la pollution d'origine terrestre (Protocole tellurique).

Le CAR/PP participe au Programme d'actions stratégiques dérivé dudit Protocole à travers l'élaboration de guides et de plans régionaux, qui incluent des concepts tels que les Meilleures techniques disponibles et les Meilleures pratiques environnementales, ainsi qu'à travers des activités de formation s'adressant particulièrement à des experts.

Le CAR/PP est une source de référence pour l'élaboration, par chacun des pays du PAM, de leurs Plans d'action nationaux pour combattre et prévenir la pollution.

## 2 Travailler avec les POINTS FOCaux NATIONAUX (PFN) pour un développement durable de l'industrie méditerranéenne

Le CAR/PP travaille avec les différents pays membres de la Convention de Barcelone à travers un réseau de Points focaux nationaux (PFN), désignés par les différentes Parties contractantes.

Le travail conjoint du CAR/PP et des PFN facilite l'intégration dans la gestion de l'entreprise de mesures de prévention de la pollution viables d'un point de vue économique et adaptées au contexte méditerranéen.

De même, le CAR/PP collabore avec les États signataires de la Convention de Barcelone à la création de nouveaux centres de production plus propre et aux activités qui encouragent une production plus écoefficace.



### Réunions d'experts

Le CAR/PP réunit de manière périodique des experts, des techniciens et des industriels des pays méditerranéens en représentation des PFN pour analyser les systèmes de production utilisés par un secteur concret et pour promouvoir l'échange d'expériences, de technologies, de connaissances et d'experts entre les différents pays représentés.

Ultérieurement, l'information exposée et débattue au cours des réunions est diffusée à l'échelle nationale par l'intermédiaire des PFN, afin de la faire parvenir aux entreprises, qui peuvent, de cette façon, bénéficier de systèmes plus écoefficaces.

## 3 Inciter et collaborer à des PROJETS et à des activités de FORMATION

### A. Projets

Le CAR/PP participe de façon active à des projets qui servent à promouvoir la prévention de la pollution dans la Méditerranée, en mettant l'accent sur la formation d'experts locaux au moyen d'initiatives de **formation de formateurs**. Tout cela a pour objectif de contribuer à la formation d'experts autochtones qui puissent encourager localement des pratiques d'écoefficacités. À cette fin, du matériel de soutien destiné aux entreprises et aux institutions est élaboré.

Le CAR/PP coopère non seulement avec des organisations internationales, mais aussi à des initiatives nationales ou sous-régionales encouragées par des entités ou des institutions ayant les mêmes objectifs.

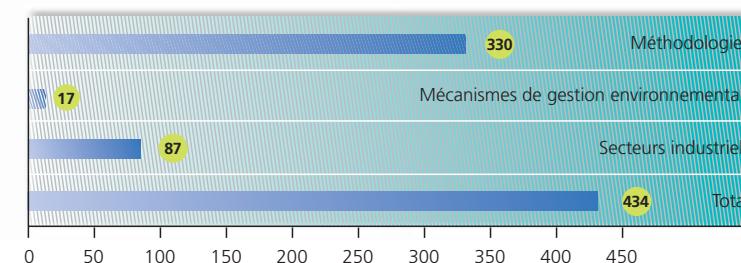
### B. Activités de formation

La formation d'experts en prévention de la pollution, qui, par la suite, transmettent leurs connaissances aux secteurs, est l'outil de base pour favoriser la diffusion d'idées, de techniques et de stratégies qui concilient le désir d'amélioration continue de l'entreprise et le respect de l'environnement.

Le CAR/PP collabore et organise des activités dont le principal objectif est de créer un corps d'experts et de techniciens méditerranéens.



PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION ORGANISÉES PAR LE CAR/PP\*



\*jusqu' à décembre 2002

## Réaliser des ÉTUDES sur les alternatives de prévention de la pollution

Publications qui analysent les tendances et initiatives des industries et des pays méditerranéens dans le sens d'un développement durable du point de vue économique et de l'environnement, ainsi que les alternatives viables de prévention de la pollution.

### A. Études générales

Elles présentent et analysent des sujets en relation avec les concepts de production plus propre et de développement durable, de façon globale et à l'échelle régionale.

#### ÉTAT DE LA PRODUCTION PLUS PROPRE DANS LES PAYS DU PAM

Montre une radiographie du niveau de développement et d'implantation de la production plus propre dans les différents pays du bassin méditerranéen (agents, législation, plans et programmes d'activité, ainsi qu'instruments de soutien, entre autres). Actualisé de façon biennale.

### B. Études sectorielles

- Elles analysent de façon détaillée un secteur industriel, en présentant sa situation et ses tendances dans chacun des pays de la Méditerranée.
- Elles sont un outil pour soutenir l'introduction de pratiques d'efficacité de la part des industries.
- Elles décrivent les procédés de production, ainsi que leur impact sur l'environnement et proposent des options viables de prévention de la pollution.



## C. Guides méthodologiques

Manuels qui présentent des outils qui contribuent et facilitent l'implantation de la production plus propre dans les entreprises.

### Diagnostic environnemental des opportunités de minimisation (DEOM)

Méthodologie qui permet d'identifier les opportunités de prévention de la pollution dans les différents procédés et d'évaluer les alternatives possibles de réduction et de recyclage à la source des courants résiduaux.

L'évaluation de l'activité industrielle suppose l'étape préalable de détection des opportunités d'amélioration et d'optimisation. À travers le DEOM, les entreprises approfondissent la connaissance de leurs activités pour détecter les opportunités de prévention de la pollution qui soient, dans chaque cas, viables au niveau technique et économique.

### Programme des Bonnes pratiques environnementales dans l'industrie

Fondées sur des changements simples et d'organisation dans la production, ainsi que sur un ensemble d'instructions de travail, les Bonnes pratiques environnementales (BPE) apparaissent comme l'un des outils les plus simples et de moindre coût pour minimiser les résidus, les rejets et les émissions.

Ce manuel présente la façon dont les industries peuvent concevoir un programme de BPE, grâce auquel, en modifiant les habitudes et les routines de travail, elles peuvent parvenir à une augmentation de leur productivité en générant, simultanément, un moindre impact sur l'environnement



# 5

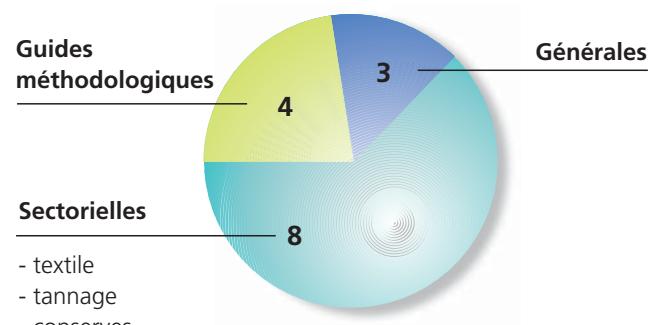
## Groupes de travail

Les groupes de travail réunissent un groupe d'entreprises d'un même secteur ou ayant la même localisation, dans le but de définir des alternatives viables pour la prévention des impacts sur l'environnement qui leurs sont communs.

Les entreprises du groupe de travail, avec leur DEOM individuel, participent à des sessions conjointes pour analyser des sujets d'intérêt et des alternatives communes. Un document final qui reflète le diagnostic environnemental global du secteur ou de la zone étudiée est obtenu.

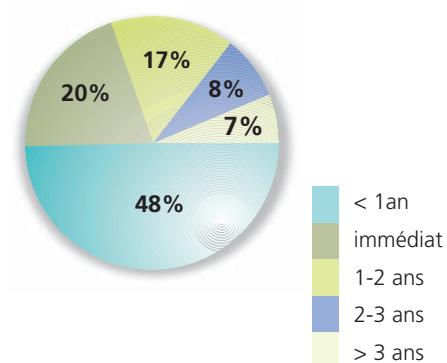


### ÉTUDES



- Sectorielles**
- textile
  - tannage
  - conserves
  - traitement des surfaces
  - production d'huile d'olive
  - utilisation des huiles usagées
  - produits laitiers
  - imprimerie

## FICHES MED CLEAN : AMORTISSEMENT DE L'INVESTISSEMENT DES ALTERNATIVES IMPLANTÉES



## INFORMER, à travers la publication et la diffusion d'informations et d'expériences d'entreprises

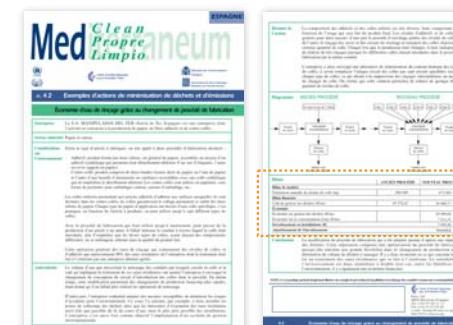
### A. CPNews

Bulletin d'informations sur les activités et les initiatives de prévention de la pollution menées dans les pays de la région pour prévenir la pollution : réunions et séminaires, législation, programmes, projets et autres nouveautés d'actualité méditerranéenne.



### B. MedClean

Fiches qui illustrent des cas réels d'entreprises de la région ayant mené à bien des initiatives de production plus propre, démontrant sa viabilité par le biais de bilans qui incluent des aspects économiques et environnementaux.



Bilans	ANCIEN PROCÉDÉ	NOUVEAU PROCÉDÉ
<b>Bilan de matière</b>		
Génération annuelle de résidu de colle (kg)	860 000	473 000
<b>Bilan financier</b>		
Coût de gestion des déchets (€/an)	65 570,42	36 060,73
<b>Économie</b>		
Économie sur gestion des déchets (€/an)		29 509,69
Économie sur la consommation d'eau (€/an)		7 212,15
<b>Investissement en installations (€)</b>		3 005,06
<b>Amortissement de l'investissement</b>		Immédiat

### C. RAC/CP Annual Technical Publication - Mediterranean Enterprises and Sustainability

Publication qui recueille des contributions techniques et scientifiques en rapport avec la prévention de la pollution à la source, en mettant particulièrement l'accent sur la dimension méditerranéenne de ses contenus.



Chaque édition comprend des articles sur les résultats de la recherche dans différents domaines, les outils et instruments destinés à éviter la production de pollution par les entreprises de la région, etc.

### D. Triptyques et brochures

Il s'agit d'outils de diffusion dans lesquels sont présentés et se font connaître de façon graphique et résumée différentes questions considérées comme présentant un intérêt, en relation avec les entreprises méditerranéennes et la prévention de la pollution.



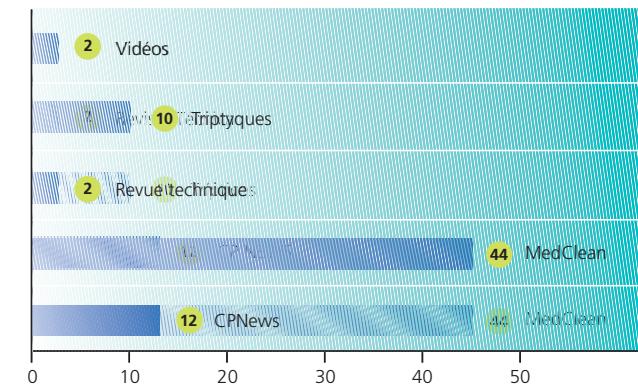
### E. Multimédia

Aussi bien en tant que partie des autres publications que pour faciliter la diffusion des contenus des différentes études et des divers travaux, le CAR/PP prépare des vidéos et des CD comme matériel de soutien pour le reste de ses activités.

Dans la page web du CAR/PP, il existe un domaine de téléchargement qui permet d'obtenir ce matériel.



INFORMATION ET DIFFUSION



## Promouvoir le TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET L'ÉCHANGE D'EXPERTS

### Site web

En entrant dans [www.cema-sa.org](http://www.cema-sa.org), les internautes peuvent apprendre ce qu'est le CAR/PP, les activités qu'il mène à bien, le cadre par lequel il se régit, son réseau de PFN et les publications qu'il réalise.

Le web inclut une section d'informations et de liens d'intérêt et incorporera peu à peu des bases de données de technologies sectorisées qui compilent les différentes alternatives viables de prévention de la pollution à la source. De même, elles seront organisées en processus, courants résiduaux et types de technologies, afin de faciliter la recherche



#### Intraweb

##### Section d'accès limité aux Points focaux nationaux.

Cette section contient les ressources suivantes :

##### a. Base de données d'experts méditerranéens

Liste d'experts et de professionnels de la région organisée en diverses catégories, en guise de source de référence.

Elle inclut le curriculum vitae de professionnels spécialisés dans la prévention de la pollution dans la région méditerranéenne, en détaillant leurs domaines d'expérience, de connaissance et d'activité, ainsi que les informations de contact.

##### b. Forum de discussion

Instrument pour inciter au débat ouvert entre les membres du réseau de Points focaux nationaux, réaliser des consultations sur les sujets d'intérêt, solliciter le conseil et diffuser l'information.

**Rédaction :** Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)

**Maquette :** Estudi Accent, s.l.

**Impression :** Gràfiques A.P.R.

**Dépôt légal :** 51760/2002

Décembre 2002

Cette publication peut être reproduite en tout ou en partie, à des fins éducatives et non lucratives, sans qu'il soit nécessaire de demander une autorisation spéciale au Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP), à condition de faire mention de la source. Le CAR/PP souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication utilisant la présente brochure comme source. Il n'est pas possible d'utiliser la présente publication pour la revente ou à toutes autres fins commerciales sans demander au préalable par écrit l'autorisation au CAR/PP. Les appellations employées dans la présente brochure ou la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position quant au statut juridique des États, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.